

OCÉANE GODARD
DÉPUTÉE DE LA CÔTE-D'OR

Son Excellence
Monsieur Fumio KISHIDA
Premier Ministre du Japon
1-6-1 Nagatacho, Chiyoda-ku
Tokyo 100-8968
Japon

Le 24 août 2024,

Votre Excellence,

Je souhaite, par la présente, et avec toute la considération que j'ai pour votre pays, vous faire part de mon sentiment sur le contentieux qui vous oppose à Monsieur Paul Watson, actuellement retenu en détention provisoire au Danemark.

Ce différend m'évoque une réflexion que je souhaite partager avec vous, dans un esprit de dialogue et avec tout le respect que j'éprouve pour les traditions ancestrales qui sont celles de votre pays.

La question de la protection de la nature pose une difficile équation. Celle qui exige de faire honneur à ses rites et traditions les plus lointains et, dans le même temps, de préserver une nature qui, aujourd'hui, subit une forte pression des activités humaines. Cette équation qui semble insoluble requiert de chaque peuple une richesse intérieure et une force d'esprit qui, je le sais, habite le peuple japonais depuis toujours.

L'histoire longue et la connexion profonde du Japon avec la mer sont reconnues et respectées dans le monde entier. La signification culturelle de la chasse à la baleine au Japon fait partie intégrante de cet héritage, et j'éprouve à ce sujet le plus grand respect pour les traditions et les pratiques qui ont façonné la vie de nombreuses communautés japonaises au fil des siècles.

En même temps, je souhaite souligner la préoccupation mondiale concernant la préservation de la biodiversité marine. La protection de nos océans est un défi qui transcende les frontières nationales et nécessite la collaboration de toutes les nations. Les actions de M. Watson, bien que parfois perçues comme controversées et radicales, découlent d'un engagement passionné pour la sauvegarde des écosystèmes marins et la survie de notre espèce.

Le Japon a fait preuve d'une exemplarité remarquable en matière de protection de l'environnement, notamment dans ses efforts pour lutter contre le changement climatique et protéger la nature. Ces efforts résonnent au sein de la communauté internationale et soulignent l'engagement de votre pays pour garantir un avenir durable pour tous. C'est dans cet esprit de responsabilité partagée pour notre planète que je vous demande de prendre en compte la situation de M. Watson.

Tout en respectant pleinement les cadres juridiques et culturels du Japon, j'espère qu'une voie pourra être trouvée, reconnaissant à la fois l'importance des traditions maritimes japonaises et le besoin urgent de protéger notre environnement. Le travail de M. Watson n'est pas une attaque contre ces traditions, mais plutôt un appel à l'unité dans la défense des océans du monde entier, essentiels au bien-être de toutes les nations.

Je suis convaincue que le Japon saura trouver un équilibre entre son héritage culturel foisonnant et son rôle en matière de protection de l'environnement.

Veillez agréer, Votre Excellence, l'expression de mon plus profond respect et de ma plus haute considération.

Respectueusement,

Océane GODARD
Députée de la Côte-d'Or

